

# Pays d'Arles : tous les élus consultés pour un référendum

Le PETR a pris cette décision à l'unanimité lors d'un bureau, hier, avant le conseil syndical

**P**our les partisans d'une intercommunalité unique du Pays d'Arles, indépendante de la Métropole, c'est une petite victoire. Hier, lors d'un bureau du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Arles, les 15 élus présents (plus deux pouvoirs, sur 24 membres) se sont mis d'accord, à l'unanimité, pour que le PETR adresse un courrier à l'ensemble des élus des conseils municipaux des 29 communes du territoire pour leur demander s'ils sont favorables ou non à une consultation des habitants sur le devenir du Pays d'Arles.

Il y avait pourtant, dans l'assemblée, hier, deux maires officiellement partisans d'une intégration dans la Métropole, Lucien Limousin, de Tarascon, et Christian Chasson de Cabannes. Mais ils n'ont pas voté contre cette idée soulevée par le maire de Saint-Rémy, et président de la Communauté de communes vallée des Baux-Alpilles, Hervé Chérubini. "Il y a eu une belle unanimité, ça nous paraît être le plus simple pour sortir par le haut de cette affaire où on a un blocage, estime-t-il. Je trouve intéressant que la structure fédérative qui chapeaute nos trois intercommunalités envoie un courrier à tous les élus municipaux, qui sont plus de 600 en tout, pour voir s'ils sont favorables à cette consultation.



Les conseillers municipaux seront consultés par courrier individuellement pour savoir s'ils sont favorables à l'idée d'un référendum pour l'avenir du Pays d'Arles.

/PHOTO ILLUSTRATION PQR

*C'est bien qu'ils donnent leur opinion."*

## "Un non-événement"

Mais le résultat n'a rien d'évident, avec 20 maires sur 29 qui se sont déclarés pour intégrer une "nouvelle Métropole", et par ricochet contre un référendum. Des premiers magistrats suivis il y a quelques semaines par 320 conseillers mu-

nicipaux et élus du territoire. La méthode avait fait grincer des dents, les 20 maires ayant dans un premier temps enrôlé d'office leurs collègues, sans que la demande leur soit faite. Alors, la démarche initiée par le PETR peut-elle tourner à l'avantage des pro-Pays d'Arles? Lucien Limousin n'y croit pas. "20 maires et 320 élus du Pays d'Arles se sont déjà prononcés

pour la Métropole, ils se reprocheront, c'est un non-événement, a commenté le maire de Tarascon. Moi, j'ai dit ce que je pensais de tout ça, interroger la population sur un sujet hypothétique, alors que nous n'avons aucun projet devant nous, ne me paraît pas être une bonne chose. On verra ce que donnera cette consultation des conseillers municipaux, mais je trouve cela in-

*adapté, sans intérêt."*

Mais pour les partisans du Pays d'Arles, cette initiative n'est pas à négliger, en vue de l'obtention de ce fameux référendum sur l'avenir du Pays d'Arles ouvert aux 29 communes du territoire, idée aujourd'hui soutenue par de nombreux parlementaires des Bouches-du-Rhône, comme les sénateurs Anne-Marie Bertrand, Sophie Joissains, Michel Amiel, la députée Monica Michel... D'autant que la piste du RIC local, le référendum d'initiative citoyenne constituant une des premières revendications des gilets jaunes, a été écartée par le président de la République. "Il a tout de même dit qu'il voulait renforcer le droit de pétition au niveau local, il y avait la volonté de donner la possibilité aux citoyens de prendre part aux décisions les concernant", juge Hervé Chérubini, qui préfère voir le verre à moitié plein. Il n'empêche, cela reste encore flou, et les partisans du Pays d'Arles ne peuvent compter pour l'instant que sur eux-mêmes. "Mais sur la forme, quand on est élu, il est logique d'être favorable à une consultation de ses habitants", veut croire le maire de Saint-Rémy, qui avait déjà organisé une consultation citoyenne sur la question en décembre dans sa commune.

Christophe VIAL

## Un nouveau vote amer pour le Schéma de cohérence territoriale

Plus de 10 ans. C'est le délai qu'il avait fallu aux élus du Pays, puis du PETR, pour élaborer et valider le Scot, schéma de cohérence territoriale. Le député Bernard Reynès (absent hier) avait dirigé les travaux, mais après la première adoption du texte, l'an dernier, le préfet des Bouches-du-Rhône avait manifesté son désaccord, par courroux, et bloqué la mise en application de ce Scot, notamment parce qu'il ouvrait trop de surfaces à l'urbanisation, et ne protégeait pas assez les espaces et milieux naturels.

Hier, les élus présents avaient à voter pour un Scot revu et corrigé, et plus conforme aux exigences de la préfecture. Mais l'amertume était palpable. "On avait un objectif de créer 20 000 emplois, mais on nous enlève 83% des surfaces dédiées au développement économique, ça va être compliqué", déplorait Jean-Marc Martin-Teissère, président de Terre de Provence, impactée par ces décisions sur les communes de Noves et Cabannes. Concrètement, le texte proposé au vote hier entérinait le retrait de 182,7 hectares de foncier économique en extension d'urbanisation localisés sur les communes de Noves, Cabannes (dont aurait profité le futur MIN de Châteaurenard), Saint-Rémy-de-Provence, et Saint-Martin-de-Crau, qui comptait sur 80 hectares pour étendre sa zone logistique. À ce sujet, Claude Vulpian n'a pas caché sa colère. "Ces terres ne sont pas classées Natura 2000, mais on veut faire plaisir aux écolos", a déploré le



/PHOTO CH.V.

président d'ACCM. Christian Chasson, maire de Cabannes, a lui aussi regretté une orientation qui empêche notamment une entreprise de sa commune de développer son activité. "Nous avons intérêt à avoir un Scot qui nous protège, soit on vote le dossier comme il est aujourd'hui, soit on ne le fait pas et on prend le risque de ne jamais avoir de Scot au niveau du Pays d'Arles", indiquait Michel Fenard, président du PETR, avant le vote. La sagesse l'a emporté, et la délibération passait à la majorité, Claude Vulpian marquant son opposition alors que Christian Chasson s'est abstenu. **Ch.V.**

## ET AUSSI

### Le PETR au salon des agricultures

Le salon des agricultures de Provence se tiendra du 7 au 9 juin prochains au Domaine du Merle, à Salon-de-Provence. Pour la troisième édition de la manifestation, le PETR du pays d'Arles a voté hier une augmentation de sa participation, passant de 55 000 à 80 000 €. Le PETR abondera donc à hauteur de 13% du budget de la manifestation, sachant que le Conseil départemental (255 000 €) et la Métropole Aix-Marseille (160 000 €) sont les principaux financeurs. "C'est une belle vitrine de notre production agricole", a justifié Lucien Limousin, par ailleurs vice-président du Conseil départemental délégué à l'agriculture. L'an dernier, 50 800 visiteurs avaient franchi les portes du domaine, où l'on pouvait découvrir 150 exposants, dont 48 estampillés pays d'Arles. Ils seront le même nombre, pour cette édition 2019, avec, sur les 48 exposants, 30 producteurs. Plus de 220 élèves de huit classes du pays d'Arles, des communes de Saint-Martin-de-Crau, Cabannes et Fontvieille, visiteront le salon le vendredi. **Ch.V.**